

Le 31 mars 2014

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.68.66

Mèl : fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.frSite Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>**Compte rendu CTL du 31 mars 2014**

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO Laure Alentado, Catherine Durand, Rachel Sugneau et Guillaume Tavin.

1) Ponts naturels proposition du 2 janvier 2015

Mme Dupuy rappelle que le vote sur ce pont avait été différé en raison du départ d'Hamaris (paierie départementale).

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR	4	1	1
CONTRE			
ABSTENTION			

FO interpelle la direction quant à la fermeture de la cité administrative de Chaumont le 10 novembre prochain et demande à défaut d'un pont « naturel » la fermeture des services au public pour cette journée. Mme Dupuy répond qu'elle va réfléchir à cette solution.

2) Cartographie des frais de déplacement

M. Colnot rappelle le contexte de mise en œuvre de cette cartographie (cf note départementale du 12 février 2014).

Au vu des documents fournis, FO demande la mise en place d'un groupe de travail sur le sujet afin que cette cartographie ne se fasse pas au préjudice des agents, sachant que le projet présenté en l'état contraindrait les agents à partir tôt et rentrer tard (contraintes SNCF).

Mme Dupuy répond que cette cartographie s'appliquera pour le remboursement des frais de déplacement mais que les situations particulières seront étudiées au cas par cas. FO s'interroge alors sur l'opportunité de cette cartographie.

Après moult débats, Mme Dupuy accepte de mettre en place un groupe de travail sur le sujet.

3) Présentation du dispositif de Tableau de Bord de Veille Sociale

Mr Colnot rappelle l'obligation de discrétion quant aux éléments fournis car, sur certains sites de petites tailles, les éléments pourraient être individualisés

Le tableau présente :

- Le nombre d'agents en Equivalent Temps Plein (ETP) et physiques
- Nombre de congés maladie de courte durée inférieure ou égale à 5 jours
- Nombre de jours de congés annuels ou ARTT mis sur un CET
- Nombre d'écrêtements des horaires variables
- Taux de demandes de mutations
- Nombre de signalements de violences physiques ou verbales d'origine interne et externe
- Nombre d'accidents de service avec arrêts maladie
- Nombre de maladies professionnelles
- Nombre de droit d'alerte ou de retraits exercés
- Suicides et tentatives (hors et sur lieu de travail)

Une hausse de 45% est constatée pour le nombre de jours de congés annuels ou ARTT mis sur un CET . M. Colnot répond que ce chiffre dénote d'une pression sur certains agents ayant des difficultés à prendre leurs congés et qu'au delà de pratiques individuelles, cela reflète des charges de travail de plus en plus lourdes.

Une baisse de 11% des écrêtements est constatée démontrant une consommation plus régulière du droit à récupération et/ou de journées plus courtes. L'analyse reste limitée car la diminution porte sur le nombre d'écrêtements et non sur le volume en heures qui est inconnu.

Question est posée sur le suivi des agents écrêtés régulièrement, réponse est faite que ces agents sont clairement identifiés, qu'il appartient au chef de service d'effectuer le suivi et que la direction compte sur eux sur ces problématiques RH.

Le nombre de congé ordinaire de maladie inférieur à 5 jours est en hausse de 39% alors que les agents étaient encore soumis au jour de carence.

Les fiches de signalement sont en hausse, sans doute grâce à la communication faite auprès des chefs de service, et émanent principalement de la trésorerie St Dizier OPH et du SIP de St Dizier.

M. Colnot explique que la majorité des sites placés en vigilance sont des sites en sous effectifs ou subissant de plein fouet un absentéisme du personnel lié aux congés maladie.

Des refus de congés ont été observés de manière plus régulière sachant qu'il n'y a pas de traçabilité puisque souvent cela se fait de manière orale.

FO invite les agents à poser leurs congés directement sous AGORA (particulièrement dans le cadre du respect du plan prévisionnel de congés). Le chef de service devra alors impérativement motiver son refus sous AGORA.

4) Compte-rendu budget 2013-Prévisionnel 2014

M. Wendling présente le compte rendu budgétaire 2013. La dotation 2013 était en baisse de quasi 6% par rapport à l'exercice 2012. La plus grosse économie s'est effectuée sur le budget « fournitures » diminué de plus de moitié. Le budget « frais de déplacement » a également subi une baisse importante en raison de la rationalisation des frais de déplacements liés aux formations et aux affectations de l'Equipe Mobile de Renfort.

Concernant 2014 une baisse de 5% est constatée. Force est de constater qu'une nouvelle baisse est prévue sur les budgets « fournitures » et « frais de déplacements » !!!

FO se pose la question quant à la sauvegarde du « bureau » sous environnement Windows 7. Il s'avère qu'en effet, les agents dont les Pc sont sous Windows7 doivent impérativement sauvegarder leurs fichiers sur une clé USB. Le service Budget Logistique met à disposition des agents concernés une clé USB.

Des doubles écrans sont installés dans les SIP (en moyenne un par secteur) afin de mettre en œuvre la récupération des télé déclarations IR pour traitement.

FO s'interroge quant à l'absence de prévisionnel pour le matériel de transport sachant que 2 véhicules devraient être sortis de notre parc en raison des contraintes liées au Grenelle de l'environnement (sous réserve d'une amende équivalent au prix du véhicule). Des dérogations ont été demandées en ce sens à la DG.

Au vu de la conclusion du prévisionnel 2014, FO demande quelles pistes de rationalisations sont envisagées. La direction répond que des réflexions sont en cours.

Traduction : de nouvelles fermetures et déménagement seraient en gestation !!!

5) Questions diverses

- Demande est faite d'adresser aux organisations syndicales les résultats des grèves par grade voire par structures. Mme Dupuy répond que si ce document n'est pas communiqué, c'est que la centrale ne le souhaite pas.
FO rappelle que ce document faisait auparavant l'objet d'un envoi. Mme Dupuy prend l'attache de la direction générale.
- La situation précaire de la trésorerie de Chateauvillain est évoquée. M. Invernizzi s'est rendu sur place jeudi mais à ce jour, aucune discussion sur le sujet n'a encore eu lieu en raison des agendas de chacun. Mme Dupuy va essayer de trouver une solution pour le site et prendre en compte les difficultés.
- Des agents de la gestion publique s'inquiètent de la mise en œuvre d'une seule journée de formation sur la campagne IR. Une mise au point est faite.
Une journée d'information organisée par le pôle fiscal aura lieu le 3 avril à destination des chefs de service et/ou représentants des SIP et trésorerie.
Le service formation est actuellement en train de mettre en place des demies journées de formation spécifiques sur les nouveautés Impôt sur le Revenu en concertation avec le pôle fiscal à destination des agents participant à la campagne IR. Celles ci seront, comme l'an passé, délocalisées sur les sites de St Dizier, Joinville, Chaumont et Langres.
- Question est posée quant aux permanences « campagne IR » sur les sites extérieurs. Mme Dupuy répond que faute d'effectifs, elle ne peut plus donner suite favorable à celles-ci.

